

REPUBLIQUE DU CAMEROUN

Paix – Travail – Patrie

REGION DE L'EST

DEPARTEMENT DU HAUT-NYONG

COMMUNE DE
NGUELEMENDOUKA

COMMISSION INTERNE DE
PASSATION DES MARCHES



REPUBLIC OF CAMEROON

Peace – Work – Fatherland

EAST REGION

UPPER NYONG DIVISION

NGUELEMENDOUKA COUNCIL

INTERNAL CONTRACT AWARD
COMMISSION

Pour toute tentative de corruption ou cas de mauvaises pratiques, bien vouloir appeler le
MINMAP ou envoyer un SMS aux numéros suivants : 673 205 725 / 699 370 748

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE

N°000003.BIS/AA0N0/C.NKA/SG/CIPM/2024 DU **15 AVR 2024**, POUR L'EXECUTION
DES TRAVAUX DE REHABILITATION DU TRONÇON DE ROUTE COMMUNALE NGUELEMENDOUKA -
AZOMEKOUT ET L'OUVERTURE DE LA ROUTE COMMUNALE NGUELEMENDOUKA - ZOKMEKOUÉ -
NGOMNANG DANS L'ARRONDISSEMENT DE NGUELEMENDOUKA, DEPARTEMENT DU HAUT-NYONG,
REGION DE L'EST (LOT 01 ET LOT 02).

Financement : BIP- Exercice 2024

1. Objet de l'Appel d'Offres :

Le Maire de la commune de Nguelemendouka, Autorité Contractante, lance un Appel d'Offres National Ouvert pour l'exécution des TRAVAUX DE REHABILITATION DU tronçon de Route Communale NGUELEMENDOUKA - AZOMEKOUT et ouverture de la Route Communale NGUELEMENDOUKA - ZOKMEKOUÉ - NGOMNANG dans l'Arrondissement de NGUELEMENDOUKA, Département du Haut-Nyong, Région de l'Est, allotis ainsi qu'il suit :

N° Lot	DESIGNATION DES TRONÇONS	Linéaire (KM)	Montant prévisionnel (F CFA TTC)
01	NGUELEMENDOUKA - AZOMEKOUT	25,000	39 500 000
02	NGUELEMENDOUKA - ZOKMEKOUÉ - NGOMNANG	4,000	29 500 000
TOTAL		29,000	69 000 000

2. Consistance des travaux :

Les travaux comprennent les corps d'états suivants :

- Série 000 : Installation ;
- Série 100 : Nettoyage et terrassement ;
- Série 300 : Assainissement – Drainage ;

3. Délai d'exécution :

Le délai maximum prévu par le Maître d'Ouvrage pour la réalisation des travaux objet du présent appel d'offres est fixé à **Quatre (04) mois** pour chaque lot à compter de la date de notification de l'Ordre de Service de démarrage desdits travaux.

4. Participation et origine :

La participation au présent Appel d'Offres est ouverte à égalité de conditions à toutes les petites et moyennes entreprises de droit camerounais, jouissant des capacités juridiques, techniques et financières requises

5. Financement :

Les travaux objet du présent Appel d'Offres sont financés par le **Budget d'Investissement Public, Exercice 2024.**

6. Cautionnement provisoire (garantie de soumission):

L'offre devra être accompagnée d'un Cautionnement Provisoire d'une durée de validité de **Cent vingt jours (120) jours**, d'un montant évalué à **1% du montant prévisionnel** du projet, soit respectivement : Trois cent quatre-vingt-dix mille cinq cent (**390 500**) Francs CFA pour le Lot 1 et Deux cent quatre-vingt-dix mille cinq cent (**290 500**) Francs CFA pour le Lot 2 et établi selon le modèle indiqué dans le dossier d'appel d'offres par un établissement bancaire ou une compagnie d'assurance de premier ordre agréé par le Ministère des Finances dont la liste figure dans la pièce 12 du DAO.

Le cautionnement provisoire sera libéré d'office au-delà du trentième (30^{ème}) jour après l'expiration de la validité des offres pour les soumissionnaires n'ayant pas été retenus.

Dans le cas où un soumissionnaire est adjudicataire de la Lettre-Commande, le Cautionnement Provisoire dudit soumissionnaire sera libéré après constitution du Cautionnement Définitif fixé à deux pour cent (2%) du montant TTC de la Lettre-Commande.

7. Consultation du Dossier d'Appel d'Offres :

Le Dossier d'Appel d'Offres (DAO) peut être consulté aux heures ouvrables dans les Services de la Mairie de Nguelemendouka (Maire, Tel : 699 922 960 / 679 170 115 / 670.31.15.54), dès publication du présent avis.

8. Acquisition du Dossier d'Appel d'Offres :

Le Dossier d'Appel d'Offres (DAO) peut être obtenu dès publication du présent avis, aux heures ouvrables dans les Services de la Mairie de Nguelemendouka (Maire, 699 922 960 / 679 170 115 / 670.31.15.54) sur présentation d'une quittance de versement à la **Recette Municipale de la Commune de Nguelemendouka**, d'une somme non remboursable de **Soixante Quinze Mille (75 000) FCFA**, représentant les frais d'achat du dossier. Cette quittance devra identifier le payeur comme représentant de l'entreprise désireuse de participer à l'appel d'offres.

9. Remise des offres:

Chaque offre rédigée en français ou en anglais, **en Sept (07) exemplaires dont un original et six (06) copies** respectivement marquées comme tel, placée sous pli cacheté et scellé sans indication sur l'identité du soumissionnaire sous peine de rejet, devra parvenir dans les Services de la Mairie de Nguelemendouka au plus tard le **10 MAI 2024** à **11 heures** précises et devra porter la mention :

APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE

N° _____/AONO/CNKA/SG/CIPM/2024 DU _____, Pour l'exécution des **TRAVAUX DE REHABILITATION** du tronçon de Route Communale **NGUELEMENDOUKA - AZOMEKOUT** et l'ouverture de la Route Communale **NGUELEMENDOUKA - ZOKMEKOUÉ - NGOMNANG** dans l'Arrondissement de **NGUELEMENDOUKA**, Département du Haut-Nyong, Région de l'Est.

« A N'OUVRIER QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT »

10. Recevabilité des offres :

Les offres ne respectant pas le mode de séparation de l'offre financière des offres administrative et technique seront irrecevables. Toute offre incomplète conformément aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission établie selon le modèle proposé dans le Dossier d'Appel d'Offres et délivrée par une banque de premier ordre ou une compagnie d'assurance agréée par le Ministère en charge des Finances, valable pendant **trente (30) jours** au-delà du délai de validité des offres.

Sous peine de rejet, les pièces administratives requises devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles devront obligatoirement dater de moins de **trois (03) mois** à la date initiale de remise des offres.

11. Ouverture des offres :

L'ouverture des plis sera effectuée en un (01) temps dans la salle des conférences des Services de la Mairie de Nguelemendouka, le **10 MAI 2024** 2024 à **12H00**, par la Commission Interne de Passation des Marchés de la Commune de Nguelemendouka.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou se faire représenter par une seule personne de leur choix dûment mandatée et ayant une parfaite connaissance du dossier.

Critères d'évaluation :

L'évaluation se fera selon les critères dits éliminatoires, puis selon les critères dits essentiels par le système binaire (oui ou non).

11.1.1. Critères éliminatoires

11.1.1.1. Pièces administratives :

- a) Absence de Caution de soumission ;
- b) Pièce falsifiée ;
- c) Absence de l'une des pièces du dossier administratif après le délai de 48 heures réglementaire ;

11.1.1.2. Offre technique :

- a) Fausse déclaration ou pièce falsifiée ;
- b) Non existence dans l'offre technique de la rubrique « organisation, méthodologie et planning » telle qu'elle est prescrite par le Règlement Particulier de l'Appel d'Offres ;
- c) Non obtention de **Vingt (20)** critères sur **vingt-cinq (25)** à l'issue de la notation des critères techniques essentiels.
- d) Sous-détail des prix unitaires incomplet à plus de 10%.

11.1.1.3. Offre financière :

- a) Omission du prix d'une tache quantifiée dans le bordereau des prix unitaires ou dans le devis estimatif ;
- b) Quantités de matériaux entrant dans la constitution des prix erronées, en rapport aux dispositions du Bordereau des Prix Unitaires et du Cahier des Clauses Techniques Particulières, dans plus de 20 % des sous-détails.

N.B : Les copies certifiées des pièces antérieurement légalisées seront systématiquement rejetées.

11.2. Critères essentiels :

Les offres techniques seront notées en fonction des critères essentiels ci-après :

- a) Personnel d'encadrement (12 critères) ;
- b) Moyens matériels (09 critères) ;
- c) Références (02 critères) ;
- d) Attestation de solvabilité financière de **Quinze millions (15 000 000) FCFA** ou plus (01 critère), devant être délivrée par une banque/compagnie d'assurance de premier ordre agréée par le Ministère en charge des Finances.

12. Durée de validité des offres :

Les soumissionnaires restent tenus par leur offre pendant **quatre-vingt-dix (90) jours** à compter de la date limite fixée pour la remise des offres.

13. Attribution de la Lettre-Commande :

Sous réserve des cas d'annulation ou d'appel d'offres infructueux prévus par le Code des marchés Publics (Articles 34 et 35), l'autorité contractante attribuera la Lettre-Commande au soumissionnaire le moins-disant dont l'offre, ayant satisfait à tous les critères éliminatoires, aura été jugée conforme pour l'essentiel aux dispositions du Dossier d'Appel d'Offres.

14. Nombre maximum de lots

Dans le cadre du présent Appel d'Offres, un soumissionnaire ne peut être attributaire que d'un seul lot.

15. Renseignements complémentaires :

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables dans les Services de la Mairie de Nguemendouka (**Maire, Tel : 699 922 960 / 679 170 115 / 670.31.15.54**), ou à la Subdivision des Travaux Publics de NGUELEMENDOUKA.

Nguémendouka, le **15 AVR 2024**

Ampliations :

- ✓ PREFET HN
- ✓ ARMP/EST (POUR PUBLICATION AU JDM)
- ✓ DDMINMAP/HN
- ✓ DDMINTP/HN
- ✓ PRESIDENT CIPM/HN
- ✓ AFFICHAGE
- ✓ CHRONO/ARCHIVES



Le Maire
(Autorité Contractante)

ALEX MIMBANG